

## Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Conformément à l'article 13 de la loi AGEC et au décret 2022-748

Désignation commerciale : 200 VIS PR TERR A2 4X50

Code EAN13 : 3505390938355

Date : 20/05/2025

### QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DE L'EMBALLAGE

Emballage soumis à la filière REP emballages ménagers

Incorporation de matières recyclées	
Compostabilité: cas des sacs de collecte	
Compostabilité: cas des emballages en plastique	
Réemploi	
Présence de substance(s) extrêmement préoccupantes(s) (SVHC)	
Présence d'autre(s) substance(s) présentant un niveau de préoccupation comparable aux SVHC	
Présence de substance(s) présentant des propriétés de perturbation endocrinienne	
Existence d'une prime pour l'emballage	
Existence d'une pénalité pour l'emballage	
Recyclabilité	<p>Boite / Coffret : Emballage majoritairement recyclable</p> <p>Etiquette : Emballage majoritairement recyclable</p>

## Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Conformément à l'article 13 de la loi AGEC et au décret 2022-748

Désignation commerciale : 200 VIS PR TERR A2 4X50  
Code EAN13 : 3505390938355  
Date : 20/05/2025

### QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU PRODUIT

Produit (hors emballage) soumis à une filière REP produit

Substances dangereuses extrêmement préoccupantes (SVHC)	
Présence d'autre(s) substance(s) présentant un niveau de préoccupation comparable aux SVHC	
Présence de substance(s) présentant des propriétés de perturbation endocrinienne	
Existence d'une prime pour le produit	
Existence d'une pénalité pour le produit	

Produit soumis à d'autres filières

Produit soumis à la filière	REP matériaux de construction
Partie(s) du produit concernée(s)	vis
Recyclabilité	Produit entièrement recyclable